Tourcoing

Aujourd'hui, vendredi 11 janvier :
Hôtel de Ville: 9 à 12 h. et 14 à 17 h.
Bains: 9 h. à 11 h. 30 et 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque Communale: 9 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h.
Bibliothèque Catholique: 9 h. à 10 h. 30.
Caisse d'Epargne: Fermée.
Marché du Blanc-Seau: 8 h. à 13 h.

L'élection au Conseil général de Tourcoing-Sud

Le programme de M. Marescaux

Voici la conclusion du programme-manifeste publié sous la signature de M. Léon Marescaux, candidat au Conseil général et sous le couvert du Front républicain:

Mais toute cette paix sociale, si péniblement construite, ne tiendrait pas si elle ne s'étendait à la situation tragique des campagnes, et si elle ne mettait fin à la menace qui les dresse contre la ville. Il ne faut pas craindre de regarder les choses en face. Nous le répétons : la misère de la ville est immense, la détresse de la campagne ne l'est pas moins. Le canton sud de Tourcoing est à la fois industriel et agricole ; ce sera là la rude tâche de ses représentants de concilier tous les intérêts. Il n'est peut-être pas impossible d'y arriver si chacun y met du sien.

Le pouvoir d'achat de l'ouvrier est aussi indispensable à la prospérité générale que le pouvoir d'achat du travailleur agricole. Le vêtement à bon marché, c'est très bien, mais, pour y arriver, il faut un pain qui ne soit pas trop cher. Il faut que les impôts de la masse ne soient pas trop lourds et que l'intervention de l'Etat ne soit pas toujours exigée. Quoi qu'il en soit, et quelque paradoxale que puisse sembler cette opinion, nos amis de la campagne doivent bien se pénétrer de ceci:

Autre chose est de soutenir le point de vue d'une assemblée éminemment respectable, autre chose est d'être choisi comme le défenseur de l'intérêt général d'un canton, c'est-à-dire de l'intérêt de tous.

Les responsabilités ni les moyens ne sont les mêmes.

* * *

Nous convenons volontiers, on nous le reprochera notamment, que ce long exposé est beaucoup plus le manifeste d'un parti nouveau, celui de l'ordre dans l'union, que la profession de foi d'un modeste candidat au Conseil général. En tout état de cause, ce programme ne pourra être tenté, sinon réalisé, que si nous sommes honorés de la confiance de nos électeurs.

Ils peuvent compter sur nous.

Léon MARESCAUX, candidat.

Le Parti démocrate populaire reçoit M. Léon Marescaux

Jeudi, à 19 h. 30, M. Léon Marescaux, candidat au Conseil général, a été l'hôte du Parti démocrate populaire. De très nombreux adhérents et sympathisants étaient présents à la réunion.

M. Clément Vanhoutte, président de la section de Tourcoing, présenta le candidat à l'assemblée et fit connaître dans quelles circonstances et dans quels sentiments le parti avait été appelé à adhérer au Front républicain.

M. Léon Marescaux, après avoir remercié les dirigeants du Parti démocrate populaire de l'aide qu'ils lui apportent, exposa et commenta le manifeste du Front républicain.

Des applaudissements nourris saluèrent sa causerie et M. Vanhoutte fit appel aux électeurs pour qu'ils assurent le succès du candidat.

Une mise au point de l'Union Républicaine

Le Comité qui a l'honneur de présenter la candidature de M. Albert Bailly, maire de Marcq-en-Barœul, comme candidat de Concentration républicaine, tient essentiellement à préciser ce qui suit :

« Dès la mort du regretté M. Paul Maréchal, que personne ne pouvait prévoir aussi brutale, un Comité s'est immédiatement formé en faveur de la candidature de M. A. Bailly. Il s'est mis, sans retard, en rapport avec tous les partis républicains, avec l'Alliance démocratique, l'Union républicaine, les chefs de la 9e circonscription du Parti démocrate populaire, et avec le groupe radical, dans l'intention de provoquer une réunion des différents groupements, afin d'arriver à un accord sur une candidature unique, pour faire face victorieusement, dès le premier tour, au front commun, ce qui était très possible, les gens de bon sens et d'ordre ne manquant heureusement pas encore dans notre canton.

» Devant le refus de trois de ces groupements, le Comité d'action, formé à Marcq-en-Barœul, s'est mis en relation avec les comités de Bondues, Mouvaux et l'Union républicaine de Tourcoing, qui ont bien voulu l'investir de leur confiance.

» Conscient de ces encouragements et de bien d'autres, émanant de personnalités d'opinions différentes, le Comité a pris la décision de présenter aux suffrages des électeurs le respectable maire de Marcq, indépendant de toute organisation politique. Il est certain de voir cet administrateur, ayant fait ses preuves, donner satisfaction à tous ceux qui voudront bien lui témoigner confiance. Ils sont assurés de trouver en lui un dévouement qu'il n'a jamais refusé à personne.

» A vous, électeurs, de décider. »

Une réunion du Front républicain

Les comités ayant formé le « Front républicain », pour soutenir la candidature de M. Léon Marescaux, organisent pour demain, samedi, à 19 h., une réunion qui aura lieu au Café Arthur Mylle, 19, rue de la Marlière.

Les électeurs y sont cordialement invités.

CAFETIERS

Nettoyez vos tables en marbre et comptoirs, vos planchers et carrelages, vos verres et bouteilles, vos glaces, tout au « SELCO ». Nettoyage rapide, économique. 23850d

DES MERES DE FAMILLE DEMANDENT...

Nous avons reçu, il y a quelque temps, d'un « groupe de mamans », une demande particulièrement intéressante, dont voici l'essentiel :

« Nous sommes charmées d'avoir dans notre ville, de beaux parcs, où nos enfants s'ébattent à l'abri des véhicules et des poussières de la ville, pendant qu'assises sur les bancs, nous pouvons travailler tout en surveillant nos enfants.

» Mais... — car il y a un mais —, nous nous sommes aperçues que ce sont des hommes qui ont organisé ces beaux parcs et leurs distractions et ils ont oublié le côté utilitaire, puisqu'ils n'ont pas construit les chalets appelés avec raison de « nécessité ».

» Ces édicules ont d'ailleurs complètement disparu de la ville et il semble que les édiles leur aient voué une guerre sans merci.

» Cependant nous protestons contre cette mesure et réclamons aussi respectueusement que possible la construction d'un petit chalet dans les jardins et parcs publics les plus fréquentés.

» La chose est facile et nous accepterions même volontiers de verser une minime redevance pour indemniser la gardienne chargée de l'entretien.

» La suggestion que nous formulons retiendra-t-elle l'attention de l'Administration municipale ? »

Ne vous fiez pas aux horloges publiques

On procède actuellement au nettoyage des horloges publiques. Le travail complet sera terminé d'ici quelques jours et toutes les horloges continueront à donner l'heure officielle.

A l'Union des commerçants de la rue de Menin

En vue des prochaines fêtes de la rue de Menin, qui auront lieu les 21, 22 et 23 avril prochains, les commerçants sont priés de bien vouloir être présents à l'assemblée pour y discuter le programme de ces fêtes.

Cette réunion aura lieu à 20 h., chez M. G. Decavel, débitant de tabac.

SELCO NETTOIE N'IMPORTE QUOI
Voyez l'annonce page 8. 23859d

Le concours de tir des Carabiniers du Centre

Nous avons annoncé déjà que le concours de tir annuel, organisé par les Carabiniers du Centre au profit du Comité antituberculeux, avait pleinement réussi. Nos lecteurs trouveront en rubrique sportive le classement général des concurrents. La distribution des prix aura lieu le dimanche 3 février, en la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville. Les réclamations, s'il y a lieu, seront reçues chez M. Tonnel, 36, place Charles-Roussel, jusqu'au 22 janvier à midi.

A partir de cette date, le palmarès sera définitif, et les réclamations tardives seraient considérées comme nulles.

CES HEUREUX PARISIENS !

Ces jours-ci, un grand journal de Paris se félicitait de voir le VIN 11° ne coûtant que 2.80 la bouteille de 0 l. 90. Que dirait-il s'il savait qu'à Tourcoing nous payons la même bouteille 1.45 en 10° et le BON VIN (Bonne Cuvée) 12° moelleux, fruité, un vrai velours, 2.35 le litre, et avec RISTOURNE de 7 %. Il est vrai qu'à Paris ils ne connaissent pas la SOCIETE ECONOMIQUE de la rue des Anges ! Nous apprenons que cette Société vient de recevoir un lot de PATES ALIMENTAIRES « LES SCARAMELLI », supérieures à tout ce qui a été mis en vente jusqu'à présent, vendues seulement : 1.45 le paquet de 250 gr. et donnant droit en plus de la ristourne, à de magnifiques primes. 860d

Au Comité des fêtes de la rue de la Fin-de-la-Guerre

Les commerçants et particuliers des rues Nationale, de la Fin-de-la-Guerre et des rues adjacentes, sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce vendredi, dans la salle du Gymnase de la rue de la Fin-de-la-Guerre, à 19 h. 30.

Etant donné l'importance de cette réunion, il est de l'intérêt de chacun d'y assister.

A l'Union paroissiale de Notre-Dame

L'Union paroissiale de Notre-Dame offrira, mercredi 16 janvier, à 20 h. 15, en la salle des fêtes du Foyer Notre-Dame, sa première conférence d'hiver.

Mgr Régent y parlera de Rome et l'Italie pendant l'année sainte.

Un magnifique choix de projections en couleurs agrémentera cette causerie.

Le Comité de la F.N.C. invite tous ses adhérents et leurs familles à venir entendre et applaudir l'éminent conférencier.

PERMIS DE CONSTRUIRE. — Voici la liste des autorisations de bâtir avec l'indication du nom et de l'adresse du propriétaire; le genre de construction et l'emplacement de la construction:

MM. H. Fourmentin, 264, rue de la Croix-Rouge: terminer une maison d'habitation angle des rues de la Croix-Rouge et du Laboureur; Paul Suin, 3 bis, rue Ste-Barbe: un immeuble de rapport, angle rues Ste-Barbe et Gaspard; Caulier frères, Ch. Marcelin-Berthelot, 366: un garage, Ch. Marcelin-Berthelot, contigu au No 320; M. et R. Duprez, rue des Bonnets, 49 et 51: un bâtiment à usage de bureaux, à l'intérieur de la propriété rue des Bonnets, 49 et 51; Vercoutère, 90, rue de La Rochelle: un garage et un mur de clôture angle rues La Rochelle et Lamartine; Delberghe, 49, rue des Ursulines: une maison rue Paul-Dumont, contiguë au No 24; Vve Jacques, 301, rue de la Croix-Rouge: un garage, rue de La Rochelle, 12; M. Eugène Glisseux, 39, avenue Gustave-Dron: une maison, rue Paul-Doumer.

L'EMPRUNT DU PASSAGE SUPERIEUR DU TILLEUL PAR LES TRAMWAYS LEERS-RONCQ. — Pendant quinze jours, du 15 au 31 janvier 1935 seront déposées aux mairies de Tourcoing et de Wattrelos, avec un registre destiné à recevoir les observations des parties intéressées, les pièces du projet relatif à la modification du tramway D de Leers à Roncq par l'emprunt du passage supérieur du Tilleul, à Tourcoing.

A l'issue du délai ci-dessus fixé une commission d'enquête se réunira à la Préfecture pour donner son avis sur le projet dont il s'agit.

LA FRAUDE. — Les douaniers de la brigade de la Marlière ont arrêté et déféré à la gendarmerie, Lucien Derkermiller, 26 ans, résidant à Nancy, 41, faubourg Ste-Catherine, porteur de 17 kg. 200 de tabac belge.

LA VENTE AUX HALLES. — Marchandises vendues à la criée le 10 janvier — Fleurs, 9 fr. à 24 fr. le panier; chicons, 1 fr. à 1 fr. 05 le kg.; pissenlits, 2 fr. 50 à 2 fr. 60 le kg.; oignons, 0 fr. 60 à 0 fr. 70 le kg.; échalottes, 0 fr. 90 le kg.; navets, 0 fr. 10 le kg.; salades, 9 à 16 fr. le colis; oranges, 1 fr. 50 à 2 fr. le kg.; bananes, 30 à 34 fr. la caisse; camemberts, 0 fr. 65 à 1 fr. 55 la pièce; crème de gruyère, 1fr. la pièce; gouda, 3 fr. 50 le kg.; bleu d'Auvergne, 6 fr. 75 le kg.; bries, 3 fr. 75 à 9 fr. la pièce; beurre, 6 fr. à 15 fr. 50 le kg.; saucisson, 3 à 4 fr. le kg.; jambon, 11 fr. le kg.; hollande, 12 fr. le kg.; huîtres portugaises, 24 fr. à 28 fr. le cent; harengs frais, 0 fr. 40 à 1 fr. 50 le kg.; rougets, 2 fr. 75 le kg.; merluches, 1 fr. 40 à 2 fr. 50 le kg.; plies, 0 fr. 70 le kg.; merlans, 0 fr. 85 à 1 fr. 50 le kg.; cabillauds, 3 fr. 10 le kg.; dorades, 2 fr. 25 le kg.; maquereaux, 2 fr. 80 le kg.; morue salée, 1 fr. 50 à 2 fr. 50 le kg.

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS ET CAPORAUX TELEGRAPHISTES ET RADIOS. — Ce vendredi à 19 h. 30, 7e séance au Cercle des Sous-officiers, 12, rue Faidherbe. Les sous-officiers, caporaux-chefs, caporaux, non encore inscrits et qui seraient désireux de suivre ces cours, n'auront qu'à se faire inscrire au cours de cette séance. Instructeurs : Lieutenant Lempereur, sous-lieutenant Ducoulombier.

GROUPE DU CENTRE DES COMBATTANTS. — Le concours de 421 qui devait se faire le jour de Noël, a été reporté au dimanche 3 février Les détenteurs de billets pourront donc venir ce jour-là au siège, 1, place Victor-Hassebrouck, à 16 h., pour tenter leur chance. Il reste encore des billets, les demander au siège ou aux commissaires.

ASSOCIATION DES MEDAILLES DU TRAVAIL. — Dimanche prochain, permanence au siège, 1, Place V.-Hassebroucq, de 9 h. à 10 h. 30. Paiement des allocations mensuelles patronales. Inscription des nouveaux sociétaires.

AMICALE SAINT-CHRISTOPHE. — Dimanche prochain, à 11 h., rue du Collecteur, réunion mensuelle. Souhaits à M. le doyen et à M. François Flipo, président d'honneur. Concours de 421; commencement du concours de manille et continuation du concours de tir du vélo.

ANCIENS COMBATTANTS BELGES. — Permanence dimanche prochain, de 10 h. à midi, au siège « Café du Damier », 89, rue Nationale: perception des cotisations de 1935. De service: MM. Albert Lesaire et Gilles Notelaers.

CHEZ LES PREVOYANTS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE ROUBAISIENS. — La recette qui devait avoir lieu le dimanche 13 janvier est reportée au mois de février, au jour habituel.

LA MUSE DU BLANC-SEAU. — Ce vendredi 11, à 20 h., répétition générale. Mise à l'étude d'un nouveau chœur.

ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE. (Cercle comptable). — Au cours de la réunion de ce soir à 20 h. 30, solutions de quelques problèmes monétaires.

CHORALE SAINTE-CECILE (Paroisse N.-D. de Lourdes). — Ce vendredi à 20 h., répétition, 119, rue Ingres. Dimanche prochain, la chorale chante à la messe de 7 heures.

PHALANGE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Ce vendredi à 19 h. 30, répétition générale au siège, 34, rue du Château.

CHORALE PAROISSIALE SAINTE-ANNE. — L'obit du mois de Mme Lefebvre, mère de M. le curé, aura lieu samedi à 9 h. 30.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-JOSEPH (Croix-Rouge). — Ce vendredi à 20 h., répétition générale au Cercle.

EGO-JAZZ DES CINQ-VOIES. — Ce soir vendredi 11, à 20 h., répétition générale

MOUVAUX

APRES LA LOTERIE DE NOEL DES ENFANTS DES CHOMEURS. — Il reste des lots non réclamés de la loterie de l'arbre de Noël en faveur des enfants des chômeurs notamment les numéros 2.435, 2.500 et 2.507, qui peuvent être réclamés au service municipal du fonds de chômage, Mairie (rez-de-chaussée).

AVIS AUX CHOMEURS. — Demain samedi 12 janvier, de 9 h. à 11 h., à l'Hospice, contrôle et paiement du chômage complet.

CERCLE DRAMATIQUE « LES XX ». — Ce soir vendredi 11, à 20 h. 15, réunion générale au Café du Centre. Souhaits de l'An et fête intime à l'occasion du mariage d'un sociétaire.

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Marcq tiendra son assemblée générale ordinaire de janvier aujourd'hui vendredi en la salle des délibérations de la Mairie, sous la présidence de M. Albert Bailly, maire.

L'ordre du jour étant assez chargé, MM. les conseillers sont priés d'être présents dès 19 h. 30.

Le chômage

Après avoir progressé sensiblement vers la fin de l'année écoulée, la situation du chômage à Marcq-en-Barœul semble rester stationnaire durant ces dernières semaines.

C'est ainsi qu'après avoir payé la somme de 30.038 fr. 50, pour la période du 22 au 31 décembre, soit 10 jours, aux 322 chômeurs, dont 26 femmes, émargeant au fonds municipal de chômage, le même service a eu, pour la période du 1er au 5 janvier, à effectuer le paiement d'une somme de 15.407 fr. 50, en allocations aux 320 chômeurs, dont 25 femmes, que compte la commune de Marcq-en-Barœul, dont la population est de plus de 20.000 habitants.

Le paiement du chômage à Marcq peut donc être évalué à une cadence d'un peu plus de 3.000 francs par jour ouvrable.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

MORT DE M. PIERRE DEVEUGLE ADMINISTRATEUR DE LA CAISSE D'EPARGNE

C'est avec une émotion vivement ressentie que nos concitoyens ont appris la mort de M. Pierre Deveugle, administrateur de la Caisse d'Epargne.

Le défunt, qui appartenait à une famille de travailleurs honnêtes et laborieux, était sympathiquement connu dans la commune où on l'appréciait pour sa droiture et son dévouement. Il avait du reste ces derniers temps reçu la médaille de la Prévoyance sociale. M. Deveugle appartenait, en outre, aux groupements régionaux et parisiens des sociétés d'horticulture.

Ses funérailles auront lieu samedi, à 10 h., en l'église de Saint-Quirin.

Nous présentons à sa famille nos vives condoléances.

HALLUIN

UNE LEÇON D'HORTICULTURE. — Ainsi que nous l'avons déjà annoncé, une conférence organisée par la section halluinoise de la « Société d'Horticulture et des Jardins ouvriers de France », aura lieu demain samedi, à 18 h. 30, au « Café des Commerçants », tenu, rue de Lille, par M. Edouard Vouters. Au cours de cette réunion, qui sera présidée par M. Léon Vandewaele, délégué cantonal, officier d'Académie; M. Georges Vercouttre, officier du Mérite agricole, professeur d'horticulture, donnera une leçon dans laquelle il indiquera les travaux à exécuter en cette saison au jardin potager, et la façon de confectionner les couches

La réunion sera clôturée par une tombola gratuite à laquelle participeront tous les adhérents, anciens et nouveaux

FORFAIT DU CHIFFRE D'AFFAIRES. — La perception du quatrième trimestre 1934 aura lieu à la Mairie, de 9 à 11 h., le samedi 19 courant.

Se présenter avec le nouvel avertissement.

LICENCE DES DEBITANTS DE BOISSONS. — La perception du premier semestre 1935, soit 180 fr. 50, aura lieu à la Mairie, de 9 à 10 h., lundi 14 janvier.

CHIFFRE D'AFFAIRES DE DECEMBRE (AUTOMOBILES, REMORQUES). — Perception à la Mairie, de 9 h. à 11 h., jeudi 17.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu aujourd'hui vendredi, à 15 h., au local du Bureau de Bienfaisance, rue des Ecoles, et sera pratiquée par M. le docteur Mahieu.

BAINS-DOUCHES, rue de Lille, ouverts ce vendredi, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

A LA « JEUNE GARDE ». — Aujourd'hui vendredi, au Cercle catholique, rue de la Gare, exercice pour les pupilles à 18 h. 30 ; pour les adultes, à 19 h. 30.

RONCQ

FORFAIT DU CHIFFRE D'AFFAIRES (4e trimestre 1934). — Perception de 9 h. à 11 h., chez le débitant de tabacs Suin, mardi 15 janvier. Se présenter avec le nouvel avertissement.

CHIFFRE D'AFFAIRES MENSUEL (AUTOMOBILES) (décembre 1934). — Perception de 9 h. à 11 h., chez le débitant de tabacs Suin, mercredi 16 janvier.

CHEZ LES « INVALIDES ET MUTILES DU TRAVAIL ». — Permanence dimanche prochain, de 9 h. à 11 h., Café Saint-Hubert, 165 bis, rue de Lille.

CHEZ LES « EMBUSQUES DE L'AVANT ». — Permanence dimanche prochain 13 janvier, à 11 h., chez M. Henri Lamarcq, rue de Tourcoing, au Blanc-Four.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-PIAT. — Aujourd'hui vendredi, à 18 h. 45, répétition pour les jeunes filles, au local ordinaire.

A LA « JEANNE-D'ARC ». — Ce vendredi, à la « Maison paroissiale », rue du Docteur-Galissot, exercice pour les pupilles à 19 h., pour les adultes à 20 h.

LINSELLES

A LA « J. A. C. ». — Aujourd'hui vendredi, à 19 h., cercle d'études, à la Maison des Œuvres, place Jeanne-d'Arc.

A LA « SAINT-MICHEL ». — Ce vendredi salle de la rue de Tourcoing, exercice pour les pupilles, de 18 à 19 h. 15 ; pour les adultes, de 19 h. 30 à 21 h.

BOUSBECQUE

RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Le recensement a donné les résultats suivants: animaux non soumis au classement, 21; animaux soumis au classement: 21 juments, 50 chevaux, 10 mulets et une mule.

CAISSE DOTALE. — Paiement des cotisations dimanche de 16 h. à 16 h. 30, au patronage, rue Saint-Joseph.

CINEMA DU FOYER. — Dimanche, à 17 h. et lundi, à 18 h. 30, séances familiales. Au programme: actualités, dessins animés, comédie et un drame: « Le mystère de la chambre jaune ».

LILLE

AU PROFIT DES ŒUVRES NOELISTES

La chanson chez les enfants

Matinée de gala qui fera goûter aux enfants la beauté, la simplicité, la saine gaîté, l'esprit tout français de notre art populaire, et qui aura lieu le 23 janvier, à 16 h., à la salle de la Société Industrielle.

Prix des places : 8 fr. et 4 fr. Location gratuite, salle de la Société Industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, les lundi 21, mardi 22 janvier, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., et le mercredi 23 janvier, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.

UNE CONFERENCE DE M. GAND SUR LA REFORME DE LA POLICE DES MŒURS

L'Union féminine civique et sociale qui cherche à connaître les problèmes sociaux concernant la famille, la cité, et qui étudie leur solution à la lumière de la doctrine catholique, afin de promouvoir sur le terrain civique et social les réformes, les initiatives, les institutions utiles, organise une réunion à laquelle les dames sont instamment invitées.

Celle-ci aura lieu le lundi 14 janvier à 14 h. 30 à la Centrale des œuvres, 30, rue de la Monnaie, à Lille.

M. Gand, professeur à l'Université catholique y parlera de « La réforme de la police des mœurs ».

A LA TRIBUNE LILLOISE

Aujourd'hui vendredi, à 21 h., salle du Conservatoire, le prince Georges Gréciano, descendant du Wolvode Michel-le-Brave, qui régna sur la Bessarabie, la Transylvanie et la Moldavie, présentera son livre « Salve Regina », et ouvrira un débat sur « Jésuites et Trappistes », « La religion et son rôle dans la civilisation actuelle », « Mysticismes nouveaux ? », « Quelles surprises nous réserve l'avenir au point de vue religieux ? ». Et débat sur : « Les moines doivent-ils revenir en France ? », « Pour et contre le retour des congrégations ». Portes à 20 h. 30. Tél. 557.82.

SYNDICAT DES RADIO-ELECTRICIENS DU NORD DE LA FRANCE. — Les membres du Syndicat des radio-électriciens du Nord de la France sont priés d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le lundi 21 janvier 1935, à 14 h. 30, au Café Moderne Grand'Place, à Lille.

NORD

Le maire de Warhem donne sa démission

M. Abel Vermersch, président de l'Union des syndicats agricoles de l'arrondissement de Dunkerque, vient d'adresser au préfet du Nord sa démission de maire de Warhem, qu'il administrait depuis 1926.

Une grève d'ouvriers fileurs à Fourmies

Deux cents ouvriers de la filature Bouret, de Fourmies, se sont mis en grève pour protester contre la décision patronale de réduire le personnel des équipes de renvideurs.

Par mesure de compression, la direction avait envisagé pour la mi-janvier la suppression d'un grand rattacheur, ramenant de 5 à 4 le nombre des ouvriers employés jusqu'ici pour la marche de deux renvideurs.

On ne signale pas d'incident.

Cette grève, si elle se poursuit, va réduire au chômage une centaine d'ouvriers occupés à la préparation.

Par suite du brouillard, un camion va au fossé à Socx

Mardi soir, vers 19 heures, à cause du brouillard, le conducteur d'un camion appartenant à la fabrique de fauteuils « Le Confort », de Wattrelos (Nord), ne se rendit pas compte qu'il y avait un virage, au bas de la côte du Klap-Houck, entre le village de Socx et Bergues.

Le camion, poursuivant son chemin tout droit, se jeta dans le fossé en bordure de route. Heureusement, il n'y eut pas de blessé.

Les cambrioleurs continuent à « travailler » à Saint-André

Les cambrioleurs, dont nous avons signalé les nombreux méfaits à Saint-André, ces temps derniers, ont poursuivi leur ronde au cours de la nuit de mercredi à jeudi. Cette fois, ce fut le quartier de la gare qui fut le théâtre de leurs exploits.

Tout d'abord, ils brisèrent le carreau d'une fenêtre de l'arrière-cuisine de l'habitation de M. Marcel Chigar, 6, rue Faidherbe. Au bruit, un chien donna l'alarme et les cambrioleurs prirent la fuite

De là, les malfaiteurs se rendirent chez Mme Henri Quique, maraîchère, où s'étant emparé d'une quinzaine de kilos de mastic trouvés dans une serre, ils s'en servirent pour briser les carreaux de la cuisine dans laquelle ils pénétrèrent. Trouvant la porte, donnant sur l'intérieur, fermée, ils se retirèrent, rue du Maréchal-de Boufflers. Après avoir escaladé un garage, ils pénétrèrent dans la véranda de M. Auguste Dujardin, au n° 19, et fouillèrent quelques meubles. Ils descendirent ensuite à la cave et après avoir bu sur place de la bière, ils partirent emportant quelques bouteilles de liqueur et des victuailles diverses. Dans le jardin, ils tuèrent un coq qu'ils emportèrent.

La police recherche activement les auteurs de ces méfaits.

Un piéton imprudent est tamponné par une auto à Caudry

Traversant la chaussée sans s'occuper si la route était libre, M. Auguste Lancel, 49 ans, contremaître de préparation, a été heurté par la portière droite d'une auto pilotée par Mme Séraphine Betrancourt, de Maretz.

M. Lancel porte des contusions sans gravité aux jambes et à la tête.

La victime du drame de Saint-Amand est dans un état très grave

Nous avons relaté le terrible drame conjugal qui s'est déroulé à Saint-Amand.

Un entrepreneur de Marly, Henri Pouchard, qui vivait depuis huit mois séparé de sa femme, vint rejoindre celle-ci dans la maison qu'elle occupait au Mont des Bruyères. Il la blessa grièvement à coups de serpe et se tira une balle de revolver dans la tête.

Mme Pouchard, qui a été transportée à l'hôpital de Saint-Amand, est toujours dans le coma et on n'a plus d'espoir de la sauver.

Le corps d'un cultivateur d'Hazebrouck est retiré du canal à La-Motte-au-Bois

On a retiré du canal, à La Motte-aux-Bois, le cadavre d'un cultivateur d'Hazebrouck, M. Jules Vangraefschepe, 55 ans, demeurant section de la Haute-Loge.

Ce cultivateur s'était rendu chez un docteur de Morbecque et tout laisse supposer qu'en rentrant à Hazebrouck, il aura été trompé par le brouillard et sera tombé à l'eau.

Un cycliste est renversé par une auto à Landrecies

M. Camille Monnier, 50 ans, fossoyeur à Ors, qui passait à vélo sur la route de la Folie, fut heurté par une auto venant de Maroilles et appartenant à M. Emile Mernier, syndic de faillite à Avesnes.

Relevé avec de nombreuses contusions et des blessures au nez et au front, M. Monnier reçut des soins d'un docteur.

PAS-DE-CALAIS

M. Lebrun, président de la République accepte d'être le parrain du neuvième enfant d'une famille calaisienne

Un prix Cognacq-Jay, de 10.000 fr., a été attribué à la famille Culié-Variot, 66, rue Marceau, dont le père, ouvrier tulliste en chômage, est âgé de 36 ans, et la mère de 38 ans, et qui ont neuf enfants.

Les jeunes parents avaient demandé ces temps derniers, à M. Albert Lebrun, président de la République, d'être le parrain de leur benjamine, Simone, née le 14 décembre dernier.

M. Lebrun a acquiescé et a chargé M. le Maire de Calais de le représenter à la cérémonie qui eut lieu hier aux « Cailloux ». M. Jules Lefebvre, empêché, s'était fait remplacer par M. William Wood, adjoint à l'Etat-Civil. La marraine était Mme Hen[illegible] Paguien.

Le pain est fourni au prix de 1 fr. 37 au Bureau de bienfaisance d'Ardres

Le Bureau de bienfaisance d'Ardres-en-Calaisis, vient d'obtenir que les fournitures de pain lui soient facturées à 1 fr. 37 le kilo, soit à 28 centimes au-dessous du cours normal actuel dans le département, cours qui vient pourtant d'être sensiblement abaissé à la suite du vote de la loi sur l'assainissement du marché du blé.

Tout s'enchaîne

Mener à bien votre tâche quotidienne ne va pas sans vous occasionner une grande fatigue. Or, la fatigue amène le surmenage, et le surmenage engendre l'anémie qui ouvre la porte à tous les microbes ennemis de notre organisme et particulièrement au bacille de Kock, générateur de tuberculose.

Pour ne pas vous fatiguer à l'excès il vous faut un régime alimentaire reconstituant, il n'est pas nécessaire de manger davantage et de dépenser plus, il s'agit simplement de faire figurer sur votre table un entremets ou un dessert sucré à chaque repas. Aliment économique et nourrissant, le sucre vous apportera les forces qui vous sont nécessaires pour travailler sans fatigue.

T. S. F.

Programmes du vendredi 11 janvier 1935

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (247,3 m.). — 8 h. 30: Disques: Le Chant du Potier (Jacques Beers); Le Chant du menuisier huchier (Jacques Beers).

11 h.: Concert de musique de chambre: Lackmé, fantaisie (Léo Delibes); a) Ave Maria, b) Moment musical (Schubert); Gretna Green (Guiraud); a) Liebesleid (Kreisler); b) Tambourin chinois (Kreisler); c) Schön Rosmarin, soli de violon par M. François Capoulade (Kreisler); Peer Gynt, suite (Grieg).

12 h. 15: Relais du Poste régional parisien: Festival, ouverture (Leutner); Rêve sur l'Océan, suite de valses (J. Gung'l); Esclarmonde, suite d'orchestre (Massenet); Esquisses (L. Aubert): a) Les saisons, air de Simon (Hadyn); b) Air d'Ariodan (Méhul); c) Le pas d'armes du Roi Jean (St-Saëns), mélodies par M. Louis Morturier; Scènes Sylvestres (Fletcher); Entr'acte-Gavotte de Mignon (A. Thomas); Valse du Corsaire, Le Pas des fleurs (L. Delibes); Malaguena pour alto et orchestre (E. Weiller); The beggar's opera, sélection (F Austin); Castaldo, marche (Novacek).

13 h.: Au cours du relais du Poste régional parisien: Informations.

14 h.: Cours. Communiqués.

14 h. 30: Relais du poste Radio-Colonial: Lestocq (Auber); Caligula (Fauré); Villageoise (Colomer); Chanson cosaque (Paulin); Lakmé (Delibes); Rêves (d'Ambrosio); Prélude triste (Schmitt); Ronde des Elfes (Gung'l); Rose de France (Romberg).

16 h.: Récital d'orgue par M. A. Jouglet, organiste de Saint-Etienne: Cansone (J.-S Bach); Siciliano (Scarlatti); Pastorale (Salomé); Premier et deuxième mouvement concerto (Handel); Trois Noëls: a) Chantons Noël hautement, b) Noël de Saboly, c) Noël écossais (A. Guilmant); Mélancolie du bonheur (G. Dupont); Grand chœur alla Handel (Ch. Quef).

17 h.: Relais de Lyon-la-Doua: Amarilli (Caccini); Il bianco cigno (Arcadelt); Danza, dansa (Durante); Myrthes: cycle de mélodies (Schumann); Mélodies de G. Fauré): Automne, Adieu, Les Berceaux, Le Secret, En prière, Au cimetière, Clair de lune.

18 h.: Relais du Poste régional parisien. Demi-heure féminine.

18 h 30: Radio-journal.

19 h. 30: Cours. Rappel des deux derniers tirages des primes. Disques: Marche de la Garde consulaire à Marengo (Arr. Prévost); Marche de parade pour cavalerie (arr. Prévost); Marche slave (Tschaikowsky).

19 h. 45: Disques: Primerose, scène de l'aveu (Caillavet et Robert de Flers); L'Epave (François Coppée).

20 h.: Indication de l'heure. Résultats du tirage des primes. Disques: Deuxième valse pot-pourri (Robrecht); Maria, slow-fox (Moïse Simon); Je ne veux que ton amour, biguine fox trot (Santiago Lopes); Fête de nuit, fantaisie caractéristique (Kronberger-Mariol); Je t'aime... quand même, slow fox (Goldberg-Maou); Excelsior, ballet (Marenco).

20 h. 30: Concert: Couragirt, marche (Ziehrer); Valse, extraite de « Feuillets de voyages » (Fl. Schmitt); Tancrède, ouverture (Rossini); Chants d'Espagne: a) Prélude, b) Orientale, c) Sous le palmier (Albeniz); a) Sérénade de Don Juan (Mozart); b) Air de « Suzanne » (Paladhilhe, (Fauré); Aphrodite, prélude du 4me acte du drame musical (Erlanger); Passionnément, fantaisie sur l'opérette (Messager); Suite française: a) Valse joie, b) Danse lente, grâce, c) Défilé enthousiasme; Les préludes, poème symphonique (F. Liszt); a) Dans l'ombre blanche des pommiers en fleurs (Lehar); b) Fascination, c) C'est le printemps, par Mlle Proisy (Van Hooland); Rapsodie slave (Volpatti junior); La lettre d'amour, valse tzigane (Rob. Stewart); Titin, fantaisie sur l'opérette (Szulc) Lumière et ombre, poème symphonique (A Roubau); Vénus et Adonis (A. Georges); Paris-Belfort, marche militaire (Farigoul).

RADIO-PARIS (1.648 m. 3, 75 kw.). — 7 h.: Disques. — 8 h.: Disques. — 12 h. 30: Concert. — 16 h. 30: Cours d'anglais. — 18 h.: Causerie coloniale. — 18 h. 15: Causerie agricole. — 18 h. 35: Lectures poétiques: « Malherbe ». — 18 h. 50: Chronique théâtrale. — 19 h.: Causerie: « Souvenirs de Turquie ». — 19 h. 15: Revues littéraires. — 19 h. 28: Chronique des assurances sociales. — 19 h. 30: La vie pratique. — 20 h.: Résurrection, d'après Tolstoï par Henri Bataille. — 21 h. 15: Chronique gastronomique. — 22 h. 30: Danse.

TOUR EIFFEL (1.389 m., 15 kw.). — 14 h. 45: Relais colonial: concert. — 17 h. 45: Journal parlé. — 19 h. 30: Concert symphonique: Suite en sol pour quatuor (de la Presle); Quatre novelettes (Andrico). — 20 h. 30: Les Mille et une nuits (de Polignac); Scherzo; Suite d'orchestre d'Arlequin (Gailhard).

RADIO-STRASBOURG (349 mètres 2). — 18 h. 45: Disques. — 11 h.: P.T.T.-Nord. — 12 h.: Concert. — 12 h. 45: Disques. — 13 h. 5: Disques. — 17 h.: Lyon-la-Doua. — 18 h. 30: Ballade (Fauré); Alborada del Gracioso (Ravel); Aubade (Poulenc); Escales (Ibert). — 19 h. 45: Disques. — 20 h 30: Benjamin Godard: La Vivandière. opéra-comique. — 21 h. 30: Presse.

RADIO-TOULOUSE (335 mètres 2). — 8 h.: Opérettes. — 8 h. 35: Orchestre de salon. — 8 h. 45: Mélodies. — 12 h.: Orchestre opérettes. Airs d'opéras. — 12 h. 45: Quart d'heure des auditeurs. — 13 h. 5: Chansonnettes. — 13 h. 15: Orchestre musette. — 13 h. 30: Extraits de films — 13 h. 45: Orchestre viennois. — 18 h. 15: Orchestre tzigane. — 18 h. 30: Mélodies — 18 h. 45: Récital de violoncelle: Rêverie (Schumann); Sonate largo (Chopin); Le Cygne (St-Saëns). — 19 h. 10: Airs d'opéras-comiques. — 19 h. 45: Orchestre de salon. — 20 h. 15: Duettistes. — 20 h. 30: Soli divers. — 21 h. 30: Accordéon. — 22 h.: Airs d'opérettes. — 22 h. 30: Chanson de l'adieu, fantaisie. — 22 h. 15: Tangos chantés. — 22 h. 30: Orchestre viennois. — 23 h. 50 Mélodies. — 0 h. 5: Fantaisie radiophonique. — 0 h. 15: Faust.

BRUXELLES (620 kcts, 15 kw, 483,9 m.). — 12 h.: Musique enregistrée. Extraits de films: Dis-moi pourquoi, dans Le train de 8 h. 47 (X..); Extraits de Chéri le se concierge (Dallin); Milliardaire, Celle à qui je plais; Sans un mot, dans La crise est finie (Lenoir); Prologues (Fain); Près de la cascade, Perchés sur la barrière; J'ai lu dans tes yeux, de La belle de nuit (May). — 12 h. 20: Poésie. — 12 h. 30. Orchestre de genre: Marche (Salto); Ouverture de La vie joyeuse (Hirschmann); Marche hindoue (Alb. Dupuis); Fantaisie sur La bohème (Puccini). — 13 h. 10: Orchestre de genre: Marche égyptienne (Joh. Strauss); Murmure de papillon, valse (Ledieu); Fière Belgique, marche (Ruelle); Menuet (Bosmans); Intermède de chant, par M. Faucon, baryton de la Scala d'Anvers: Semailles (Goublier); Le roi de Lahore (Massenet). — 13 h. 40: Il était une blonde; La petite tonkinoise; La jolie boiteuse; Reviens, veux-tu?; Tout le long du Missouri; L'adjudant et sa monture (X.). — 14 h.: La radiophonie scolaire. — 17 h.: Festival Paul La Gye: Carnaval tragique; L'âme de la forêt s'endort; Pages de la vie: a) Amour passionné, b) Parjure; Prélude du troisième acte de La princesse [illegible]; La roche fatale, légende de Loreley. — 18 h.: Causerie. — 18 h. 15: Disques. — 18 h. 30: « Quelques femmes poètes de France » — 19 h.: Causerie Sujet: « Prophylaxie des affections mentales ». — 19 h. 15: Fantaisie pour piano (Suzanne Daneau). — 20 h.: Tribune radiophonique du combattant. — 22 h. 10: Disques demandés. — 22 h. 25: Concert. — 22 h.: La Brabançonne.

RADIO-LUXEMBOURG (1304 mètres). — 7 h. 45: Concert: Sonnerie à cheval et marche du 1er régiment de Guides (Bender). — 8 h.: Informations. — 12 h.: Concert: La Flûte enchantée (Mozart); Amina (Lincke); Danse rouge (Prémezaux); Rococo gavote (Translateur); Humoresque (de Taye); Ballade des amoureux (Micheli). — 12 h. 30: Concert: Marche lorraine (Ganne); Brune ou blonde (Waldteufel); Suite pour mes petits amis (Paul Pierné); Marche russe (Ganne). — 13 h. 5: Prince Igor (Borodine). — 13 h. 15: Tief brummt der Bass (Blume). — 13 h. 35: L'Etudiant pauvre (Millaecker). — 18 h. 30: Musique légère. — 19 h. 40: Sangre de Reyes (Luna); Soneta a Cordoba (M. de Falla); Marina (Arrieta). — 20 h. 30: Concert: Sérénade (Moskowsky); Danse des vagues (Catalani); Patrouille nègre (Ketelbey). — 20 h. 40: Concert: Le Calife de Bagdad (Boieldieu); Coppélia (Delibes); Rapsodie en do (Dohnanyi); Angelus (Debussy); Suite lyrique (Grieg); Chant hindou (Rimsky-Korsakoff); Caprice italien (Tchaikowsky) — 21 h. 45: Récital de piano: Deux sonates, en mi et sol (Scarlatti); Deux chorals (Bach); Nocturne (Chopin); Jeux d'eau (Ravel); Gitanneries (M. Infante). — 22 h. 30: Danse.

NATIONAL (Daventry) (1.500 mètres). — 11 h.: Orgue. — 11 h. 30: Musique légère. — 12 h. 30: Danse. — 13 h. 15: Musique de chambre. — 14 h. 45: Gramophone. — 15 h. 30: Orchestre. — 16 h. 15: Concert — 17 h. 15: Mandolinistes. — 19 h. 10: Sonate en do (Haendel). — 19 h. 30: Quintette. — 20 h. 35: Orchestre: Les joyeux fabricants (Coates); Mélodie élégiaque (Grieg); Suite de vieilles danses populaires anglaises (R. Hubert); Sang viennois (J. Strauss). — 22 h. 30: Musique tzigane. — 23 h. 15: Orchestre.

MIDLAND REGIONAL (391 mètres 1). — 17 h. 15: L'heure enfantine. — 19 h. 30: Concert de musique de Vaughan Williams Quatre hymnes; Quatuor en sol mineur Chant de voyage; Fantaisie quintette — 20 h. 45: J. Wilson et son quintette — 21 h. 30: Programme de musique celtique. — 22 h.: Nouvelles.

LANGENBERG (455 m. 9, 60 kw.). — 5 h.: Disques. — 6 h. 15: Musique légère. — 7 h. 35: Pour la femme. — 8 h. 40: Lieder. — 11 h.: Francfort. — 13 h.: Francfort. — 17 h.: Récits populaires. — 19 h. 15: Koenigswusterhausen. — 21 h. 10: Stuttgart. — 23 h.: Francfort.

Tribunaux

TRIBUNAL DE LILLE

(4me Chambre)

Audience du jeudi 10 janvier 1935

Présidence de M. Le Friec

— Contrebande. — Valère Bostoen, 34 ans, maçon, à Mouscron, rue du Nouveau-Monde, a été condamné à six jours d'emprisonnement et à une amende de 687 fr 30 pour avoir introduit en France, le 3 janvier, 11 kilos de tabac étranger.

— La peine de six jours d'emprisonnement et une amende de 500 fr. ont été infligés à Maurice Dumortier, 26 ans, chauffeur à Mooraleda, qui avait importé en France, 7 kilos de tabac étranger, le 4 janvier, par Halluin.

— Deux mois d'emprisonnement et 500 francs d'amende à François Jusseaume, 27 ans, mineur, à Mouscron, rue du Gas, qui avait introduit en France, le 29 décembre, 4 kil. 500 de tabac étranger.

— Le même a été condamné avec le bénéfice de la confusion à trois mois d'emprisonnement pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— Deux mois de prison et 500 francs d'amende ont été infligés à Gustave Vaillant, 38 ans, charretier, sans domicile fixe, qui avait importé en France 4 kil. 500 de tabac étranger.

— Sans ressources. — Marie Prudence, 45 ans, demeurant à Roubaix, boulevard de Fourmies, et son frère Jules, avec lequel elle demeure, se livraient à la mendicité à Chéreng, le 7 janvier. Tous deux ont été condamnés à quinze jours d'emprisonnement.

— Bien d'autrui. — Trois mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis à Jean Pompier, 18 ans, garçon boulanger, à Chéreng, rue Nationale, 22, qui a dérobé un portefeuille contenant 500 francs dans le tiroir-caisse d'un estaminet de la rue de Paris, à Lille.

Les personnes âgées gagnent des forces avec l'Huile de Foie de Morue

Les Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue, recouvertes de sucre, sont très agréables à prendre. — Rapide augmentation de poids.

A cette époque de grand progrès, pourquoi vous laisser abattre par l'affaiblissement du grand âge ? Tout le monde sait que l'Huile de Foie de Morue contient, plus que toute autre substance connue, les vitamines si nécessaires pour la santé du corps et pour rajeunir l'organisme des personnes âgées, fatiguées et affaiblies ; mais personne n'aime prendre cette huile à cause de son goût affreux et des troubles d'estomac qu'elle provoque.

La science médicale avance à grands pas et aujourd'hui vous pouvez vous procurer, chez les pharmaciens, les Pastilles JESSEL qui contiennent toutes les excellentes propriétés de l'Huile de Foie de Morue la plus pure et qui, recouvertes d'une couche de sucre, sont agréables et efficaces en toutes saisons pour petits et grands.

Vous tirerez grand profit des Pastilles JESSEL à base d'Huile de Foie de Morue. Pourquoi ne pas vous sentir de dix ans plus jeune ? Pourquoi ne pas donner au corps une vitalité nouvelle ? Hommes, femmes et enfants amaigris, anémiés, surmenés, doivent prendre immédiatement les Pastilles JESSEL. Une femme a gagné 8 livres en 5 semaines. Un enfant très chétif a repris 5 kilos en 2 mois. Demandez un échantillon gratuit au Laboratoire JESSEL, 41, boulevard Haussmann, Paris.

BELGIQUE

MOUSCRON, 105, rue de la Station. (Téléphone 5.44).

APRES LE TIRAGE DE LA LOTERIE COLONIALE

Il est question de procéder aux différents tirages de la Loterie coloniale dans les grandes villes de la Belgique. Le tirage se fera à Bruxelles pour la sixième tranche, puis à Liége, ensuite reviendrait à Bruxelles pour la huitième tranche et émigrerait peut-être vers Gand pour la neuvième. Cette décision n'est pas irrévocable, mais ce programme semble avoir rencontré l'adhésion de tous les organisateurs, ainsi que des villes intéressées.

Quant au tirage de la sixième tranche, il aura lieu vraisemblablement le 25 de ce mois.

Le lot de cinq millions

Le gros lot de cinq millions de la Loterie Coloniale a été gagné par un client d'une banque d'Anderlecht qui, jusqu'à présent, ne s'est pas fait connaître.

Un million à Lodelinsart

Six clients d'un café de Lodelinsart qui avaient formé une cagnotte pour l'achat d'un billet de la 5me tranche gagnent 1 million avec le billet M. 42.784. Ce sont Mme veuve Libin, 52 ans, tenancière du café; MM. Louis Delaunoit, ancien souffleur de verre, 43 ans ; Pierre Beulens, 34 ans, électricien ; Alphonse Quarneau, verrier, 48 ans ; Fernand Aubry, 35 ans, marchand de bières ; Franz Van Meesbauye, 50 ans, magasinier.

Un million à Herstal

Le lot d'un million attribué au billet de la série E portant le numéro 70953 a été gagné par dix ouvriers de la Fabrique nationale d'armes de guerre de Herstal.

Ils possédaient deux billets de la cinquième tranche et ont gagné 100 francs avec le second.

Soixante ouvriers gagnent un million à Alost

Soixante ouvriers d'une tannerie d'Alost ont gagné un lot d'un million avec le n° L. 93078. Ce lot fait beaucoup d'heureux, car parmi les gagnants plusieurs ont une nombreuse famille et chôment durant plusieurs jours de la semaine.

UNE DEMARCHE DES DEMOCRATES CHRETIENS PRES DE M. THEUNIS

M. Theunis, premier ministre, a reçu jeudi une délégation des syndicats chrétiens et de la Confédération générale des travailleurs chrétiens. MM. les ministres Van Isacker et Rubbens assistaient à la réunion.

L'entrevue a été fort longue. Elle avait pour but de soumettre au chef du Gouvernement les critiques que faisaient les démocrates chrétiens contre certains arrêtés-lois visant la législation sociale, notamment le chômage, les allocations familiales, les traitements des fonctionnaires.

Le Premier Ministre et les délégués se sont mis d'accord pour confier à des sections le soin d'examiner les différentes questions qui ont été exposées.

On a l'impression que les arrêtés-lois visés seront remaniés.

LA QUESTION DES CARTES FRONTALIERES

Les délégués des Anciens combattants belges, MM. Kerkhof, président du Comité des Neuf, de Paris, et Fred Wallecam, de la F. N. C., ont été reçus mardi matin par M. Hymans, ministre des Affaires étrangères, à Bruxelles, à qui ils ont exposé longuement la situation des anciens combattants belges vis-à-vis de la question de la carte frontalière.

Le ministre, qui a fait aux délégués un accueil bienveillant, a assuré qu'il suivait avec beaucoup d'attention cette question.

LE PRIX DE LA VIANDE

Au cours d'une entrevue avec le ministre des Affaires économiques, le président de la Fédération nationale des bouchers et charcutiers de Belgique a annoncé que la Fédération allait faire un nouvel effort pour diminuer le prix de la viande de 10 %.

LA BANQUE DU TRAVAIL EN JUSTICE

Jeudi est revenu devant la Cour d'appel de Bruxelles le jugement prononcé par le Tribunal de commerce qui avait nommé un juge chargé de vérifier si la bonne foi existait dans le cas des administrateurs de la Banque du Travail qui demandaient de ne pas être mis en faillite et de bénéficier de l'arrêté-loi du 15 octobre 1934.

Pour la Banque du Travail, ont plaidé Mes Soudan, P. E. Janson et Brunet.

L'affaire a été mise en délibéré.

TIRAGE DE L'EMPRUNT 5 % 1922

Jeudi a eu lieu le 152e tirage au sort de l'Emprunt belge à lots 5 % 1922 de la Fédération des Coopératives pour dommages de guerre.

Les primes sont échues comme suit:

Série 170.832, N° 13, 250.000 francs; série 170.832, Nos 4 et 5, 100.000 francs.

Les autres numéros de cette série, ainsi que tous les numéros des séries 104.078 et 152.380, sont remboursables à 300 fr.

UN TRAMWAY EST TAMPONNE PAR UN TRAIN DE MARCHANDISES

Jeudi, dans la matinée, à Strombeek-Bever, un train de marchandises a tamponné à un passage à niveau un tramway venant de Bruxelles et se dirigeant vers Grimbergen.

Par suite du choc, la motrice du vicinal fut arrachée des remorques et précipitée sur le trottoir, où elle se renversa, et les deux voitures remorquées du tram se son télescopées.

Les voyageurs furent précipités les uns contre les autres et presque toutes les vitres des voitures vicinales volèrent en éclats.

Deux blessés graves ont été transportés à l'hôpital Brugmann. Ce sont les receveurs Emile Huybrechts, domicilié à Humbeek, et François Verbelen, demeurant à Beyghem. Le receveur auxiliaire Jules De Cuyper, demeurant à Meysse, quoique assez grièvement blessé, a été reconduit à son domicile.

Une dizaine de personnes, principalement des femmes, ont été plus ou moins contusionnées.

Plusieurs chefs de service des stations de Grinberghen et de Schaerbeek sont arrivés sur les lieux pour procéder à l'enquête d'usage.

Le Parquet de Bruxelles a également fait une descente afin d'établir les responsabilités.

Les auteurs d'un vol commis il y a un an à Quévaucamps sont arrêtés à Basècles

Sur la route de Quevaucamps à Grandglise, qui mène à l'entrée du Bois de Belœil, habitait dans une maison isolée, Mme Jonniaux, âgée de 86 ans, qui tenait un débit de boissons dans sa maison.

Son frère, qui habitait à Sirault, venait loger la nuit chez elle.

Le 22 décembre 1933, deux hommes se présentèrent chez Mme Jonniaux, vers midi, alors qu'elle était seule.

Ils lui demandèrent de la monnaie pour 20 francs. La vieille femme se rendit dans une pièce voisine, où se trouvait un meuble, dans le tiroir duquel elle prit la monnaie demandée. Elle avait à peine refermé le tiroir et déposé la clef, que les deux individus faisaient irruption dans la pièce, empoignaient la vieille femme pour l'immobiliser et ne retrouvant pas la clef du tiroir, en forçaient la serrure et s'emparaient d'une certaine somme d'argent que la victime évalua à environ 1.000 francs.

Le frère de la victime, mis au courant des faits à son retour, se rendit à la gendarmerie et y fit une déposition circonstanciée. Le Parquet fit une descente sur les lieux, procéda à plusieurs constatations, mais malgré ses actives recherches, ne parvint pas à mettre la main sur les auteurs de cet acte de banditisme dont la victime mourut il y a six mois.

Or, ces temps derniers, la justice eut vent de certaines rumeurs qui circulaient à Basècles à propos de cette affaire.

Le juge d'instruction, M. [illegible], fit une descente dans cette dernière commune mercredi et, à la suite de renseignements qui lui furent donnés, fit procéder à l'arrestation de deux individus : Léopold Van Twembeke, repasseur de couteaux, et Armand Lallemand, forgeron.

Le premier, après avoir été [illegible], finit par avouer avoir participé à l'attentat de Quevaucamps, mais déclara y avoir été poussé par le second. Mais celui-ci, de son côté, nie énergiquement. En attendant, ils ont été [illegible] et mis à la disposition de M. le Procureur du Roi.